

**POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN
METHODOLOGIE DE LA CRIMINOLOGIE (APPROCHE QUANTITATIVE)
(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30 H/AN)
FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE**

Référence : 2025/A031

Date limite du dépôt des candidatures : 03/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

Le ou la titulaire assure un enseignement de méthodologie en criminologie (approche quantitative) et coordonne avec les assistants les travaux pratiques (12 heures) dans cette matière.

Le ou la titulaire du cours peut également être sollicité.e par l'Ecole des sciences criminologiques pour être tuteur.e académique de stage en criminologie (2 stages maximum). Il ou elle peut également être directeur ou directrice de mémoire en criminologie.

Le ou la titulaire de cours est membre de la Coordination pédagogique en criminologie.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le cours se donne sous la forme d'un enseignement magistral, mais peut favoriser la participation active des étudiant.e.s. Le ou la titulaire veille à coordonner son enseignement avec celui du cours de Méthodologie en criminologie (approche qualitative).

Contenu :

Dimension épistémologique : proposer une réflexion sur l'analyse et l'usage des méthodes quantitatives en criminologie et développer chez les étudiant.e.s une capacité à critiquer les données quantitatives et leur mode de production.

Dimension théorique : ouvrir à la compréhension des principales méthodes de récolte, d'analyse et d'interprétation des données quantitatives.

Dimension pratique : fournir un panorama des principales bases de données permettant d'alimenter et/ou de soutenir une démarche quantitative en criminologie et donner des exemples d'analyses statistiques possibles.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

CRIMC413 – Méthodologie de la criminologie (approche quantitative) (Th. 24 h) : cours obligatoire en bloc 1 du master en criminologie. Ce cours est assorti de 12 h de travaux pratiques donnés par des assistants.

Titre requis

Docteur.e en criminologie, en sociologie ou en psychologie après soutenance d'une thèse.

Compétences requises

Le candidat ou la candidate manifeste, notamment par ses publications et activités scientifiques, une expérience dans le domaine de la recherche quantitative en criminologie.

Dans ce cadre, une expérience dans l'obtention et la promotion de recherches quantitatives et/ou qualitatives en criminologie est valorisée.

Une expérience pédagogique, en particulier dans l'enseignement supérieur, constitue un atout important.

Intéressé ?

Des renseignements complémentaires sur le poste à pourvoir peuvent être obtenus auprès de Jérôme Englebert, Président de l'École des sciences criminologiques (courriel : jerome.engelebert@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de candidature
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement et un plan de cours pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer.
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.